

QUI SERA LE MEILLEUR JUGE DE CHEVAUX ?

HIRSON Le lycée agricole de Thiérache accueille cette semaine et la prochaine l'épreuve départementale du concours de jugement des animaux par les jeunes. Les finalistes iront au salon de l'agriculture à Paris.

Ce mercredi et le suivant, le lycée agricole de Thiérache, situé à Fontaine-lès-Vervins, accueille les finales départementales de pointage, qui opposent chaque année plusieurs établissements d'enseignement agricole. Si le lycée de Fontaine-lès-Vervins a l'habitude d'y participer, c'est en revanche la première fois qu'il est chargé d'organiser le pointage équin, épreuve qui l'a opposé à deux autres structures axonaises : la Maison familiale rurale de Beauregard à Clairfontaine et le lycée agricole de Crézancy, près de Château-Thierry. N'ayant pas de chevaux sur son exploitation, c'est à l'Étrier Sainte-Catherine d'Hirson que le lycée a emmené les concurrents. Une première également pour cet établissement, qui pour l'occasion a reçu la visite de Marc Roguet, juge équin et champion olympique de saut d'obstacles d'or en saut

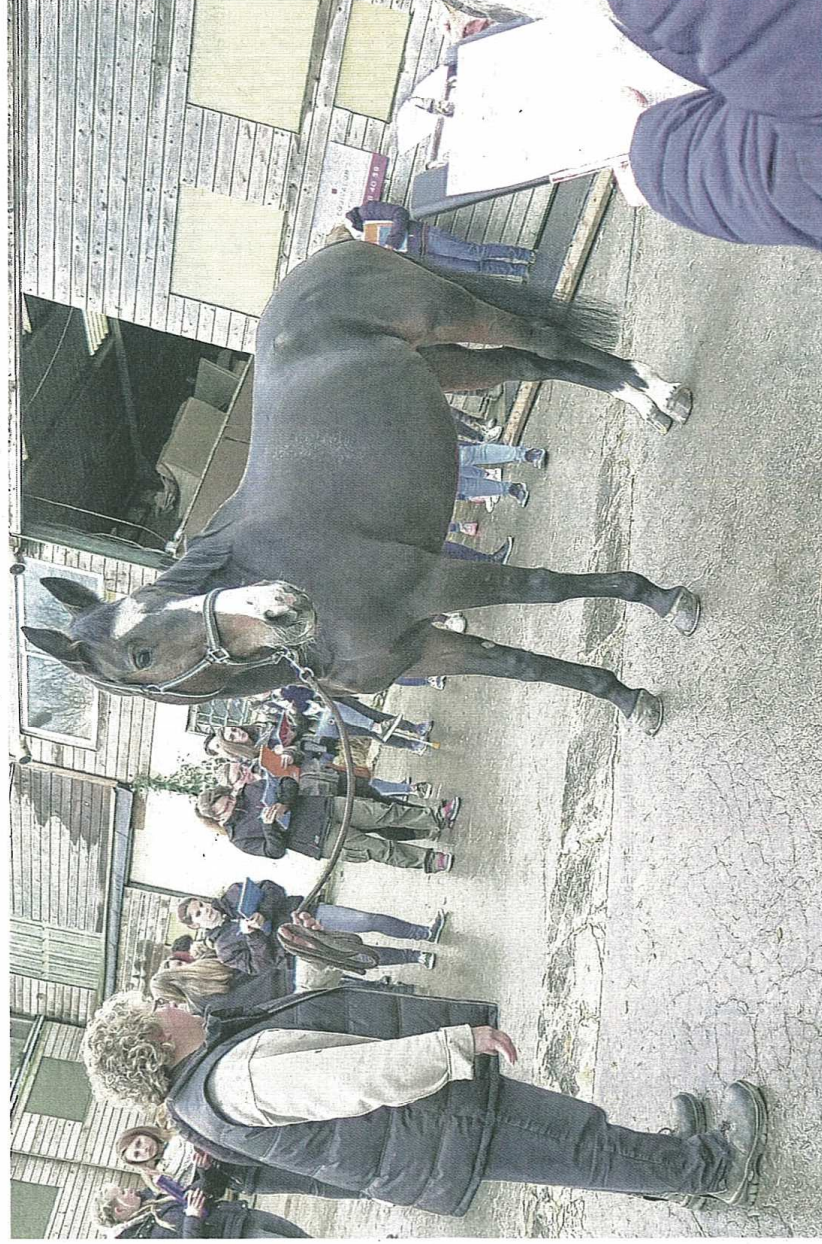


« J'ai vu des chevaux qui tiennent debout. Ce sont des montures au-dessus de la moyenne »

Marc Roguet, juge équin et champion olympique de saut d'obstacles 1976

d'obstacles par équipes aux Jeux olympiques de 1976 à Montréal et juge référent dans les Hauts-de-France.

Cet homme, âgé de 84 ans, a observé deux montures, Ténor de Gineau et Princesse Roosees, d'abord à l'arrêt, puis au pas et au trot, et les a notées selon une série de critères relatifs à leurs qualités corporelles, leur apparence locomoteur, leurs allures et l'impression d'ensemble qu'elles dégagent. À charge pour les 36 jeunes concurrents d'effectuer le même travail en tentant de se rapprocher le plus possible de l'évaluation du juge. « Chaque critère est noté entre 1 et 9. Si la note donnée par l'élève s'écarte d'un point de celle donnée par le juge, alors l'élève reçoit une pénalité de 4 points. Si elle s'en écarte de 2 points, la pénalité passe à 8 », explique Marion Lefebvre, pro-



Princesse Roosees, de l'Étrier Sainte-Catherine d'Hirson, a été examinée sous toutes les coutures par les élèves des lycées agricoles de Fontaine-lès-Vervins et de Crézancy et de la MFR de Beauregard.

fesseur en zootechnie au lycée de Fontaine. Les deux élèves qui auront le moins de points de pénalité gagneront le droit de participer à la finale nationale, au salon de l'agriculture de Paris, qui se tient du 24 février au 4 mars 2018.

UN PLUS DANS LA FORMATION DES ÉTUDIANTS

C'est donc bien la qualité du jugement des étudiants qui est évaluée ici. Un « plus » dans leur formation, qu'il s'agisse d'un bac pro Conduite et gestion d'une exploitation agricole ou d'un certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA) Palefrenier-soigneur. « Voilà un mois et demi qu'on les y prépare, raconte une professeure. C'est hors cursus, mais ça peut toujours être utile de détecter les qualités d'un animal, pour la production ou même au quotidien,

quand il s'agit d'être attentif au bien-être de leurs bêtes. » Eloïse Hardy, Céline Serant et Fanny Wydrzynski, en CAPA Palefrenier-soigneur à Beauregard, l'ont bien compris : « Ça nous aidera si on doit acheter un cheval un jour. » Toutes trois se montrent attentives aux aplombs des chevaux présentés : « S'il a les pieds tournés en dedans, on dit qu'il est cagneux. Quand c'est l'inverse, ils sont pendants. » Ce sont des défauts.

Bien sûr, ils sont plusieurs à espérer se rendre à Paris pour la finale nationale. « C'est très valorisant pour nos jeunes, insiste André Grimault, professeur du lycée agricole de Thiérache. Si d'aventure ils venaient à partir et remporter la finale, ils seraient mis à l'honneur par la filière, avec médaille, coupe et lots... »

En attendant, ce sont surtout les chevaux présentés qui ont été en-

assurés. Patricia Roger, professeur en biologie et écologie au lycée agricole, dont le fils Edmond possède Ténor, a rosi de plaisir quand le juge l'a félicitée pour son « art de les choisir ». Celui qui a été juge international Modèles et allures pendant 20 ans a été conquis par les selles françaises évalués : « On avait ici des chevaux au-dessus de la moyenne »,

JADE LEMAIRE

LE POINTAGE, OU JUGEMENT DE BÉTAIL

Le pointage est l'évaluation d'un animal selon des critères propres à sa race. Un concours de pointage spécial jeunes se tient chaque année au salon de l'agriculture de Paris : le concours de jugement des animaux par les jeunes. En 2017, plus de 8 400 jeunes de 15 à 25 ans, élèves de l'enseignement agricole ou jeunes agriculteurs récemment installés avaient participé aux sélections départementales organisées dans 72 départements. 347 finalistes nationaux étaient présents à Paris. L'objectif est de sensibiliser les jeunes à l'importance de la morphologie des animaux reproducteurs et d'encourager les actions de formations professionnelles réalisées dans ce domaine par les organismes de sélection, les établissements d'enseignement agricole, les instituts techniques et les établissements départementaux de l'élevage.